

Les Méthodes d'Enseignement Coranique Dans la Région de l'Ouest Algérien

Qur'anic Teaching Methods in the Western Algerian Region

Sidi Mohamed TALBI¹ 

Université de Saïda – Dr Moulay Tahar / ALGÉRIE
sidimohamed.talbi@univ-saida.dz

Khaled BENZIANE² 

Université d'Aïn-Témouchent / ALGÉRIE
khaled.benziane@univ-temouchent.edu.dz

Reçu: 06/09/2024,

Accepté: 05/05/2025,

Publié: 04/06/2025

Résumé :

Le présent article est une réflexion sur les méthodes d'enseignement coranique dans la région de l'Ouest algérien. À travers celle-ci, nous nous interrogeons sur le nombre et la nature des écoles coraniques en période coloniale et postcoloniale en Algérie. Dans le même sillage, nous essaierons de mettre en exergue les méthodes d'enseignement coranique dans cette région. Ainsi, il sera question de jeter la lumière sur ces méthodes pédagogiques déployées à l'heure actuelle. Pour ce faire, nous consulterons la littérature relative à cette question, et ferons appel à nos observations prolongées des écoles coraniques de cette région. Au terme de cette réflexion, il s'est avéré que, malgré les nouvelles méthodes d'enseignement/apprentissage qui fusent de l'évolution numérique, la majorité des écoles coraniques demeurent conservatrices et fidèles à la méthodologie traditionnelle de l'enseignement du Coran.

Mots-clés : Enseignement coranique- méthode traditionnelle - écoles coraniques – mémorisation- Ouest algérien.

Abstract:

This article is a reflection on the methods of Qur'anic teaching in the Western Algerian region. Through this, we question the number and nature of Qur'anic schools in the colonial and postcolonial period in Algeria. In the same vein, we will try to highlight the methods of Qur'anic teaching in this region. Thus, it will be a question of shedding light on the teaching methods deployed at the moment. To do this, we will consult the literature relating to this question, and will draw on our prolonged observations of the Qur'anic schools of this region. At the end of this reflection, it turned out that, despite the new teaching/learning methods that come from digital development, the majority of Qur'anic schools remain conservative and faithful to the traditional methodology of teaching the Qur'an.

Keywords: Qur'anic teaching- traditional method- Qur'anic schools- memorisation- West Algeria.

* Auteur correspondant : **Sidi Mohamed TALBI**

Langues & Cultures / © 2025 The Authors. Published by the University of Adrar, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Introduction

En Algérie, l'enseignement/apprentissage du Coran est une pratique ancestrale enracinée dans la culture du peuple. À ce propos, Sadek (2012 : 16) souligne : « *Avant 1830, comme dans tous les pays musulmans, l'enseignement en Algérie, intimement rattaché à la religion, est dispensé dans les écoles coraniques* ». Chaque enfant, avant ou après sa scolarisation, est confié à des écoles d'enseignement du Coran où l'on peut trouver comme maître un *imam* ou un *taleb*¹. Ces derniers doivent avoir appris tout le Livre sacré du Coran, de la sourate *al-Fatiha* (Coran, 1427 H : 1)² jusqu'à la dernière sourate, appelée *an-Nas* (Coran, 1427 H : 988). L'enseignement de cette discipline est légué à ceux qui ont appris le Coran dans des écoles coraniques rattachées à des Mosquées ou des Zaouïas de différentes régions de l'Algérie, et qui ont été confirmés et chargés pour l'enseigner, par leurs maîtres. Le maître doit veiller à ce que la transmission du Coran se perpétue d'une génération à une autre.

Etre admis dans une école coranique n'est pas cadré par des critères d'admissibilité ; on n'exige ni âge ni niveau d'instruction. Car dans la culture de l'Islam, l'apprentissage et l'enseignement du Coran est un acte de noblesse et de distinction permettant à celui qui l'accomplit d'être au rang supérieur³ par rapport aux autres. En effet, le Prophète Mohamed - que le salut et la bénédiction d'Allah soit sur lui - a dit : « *Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne* » (Rapporté par al-Boukhari). Il existe plusieurs récits prophétiques évoquant l'importance de l'acte d'enseigner et d'apprendre le Coran ainsi que ses vertus dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà. Nous citons à titre d'exemple ce hadith où le Prophète Mohamed - que le salut d'Allah soit sur lui - affirme :

« Celui qui lit le Coran, l'apprend et le met en pratique, ses parents seront vêtus le jour de la résurrection d'une couronne de lumière. Sa lumière sera comparable à celle du soleil. Et ils seront vêtus d'habits qui valent plus que la vie d'ici-bas. Ils vont dire : qu'est-ce qui nous vaut d'être habillés comme cela ? Il leur sera répondu : parce que votre enfant a appris le Coran » (Rapporté par al-Hakim et authentifié par cheïkh Albani dans Sahih Targhib, n°1434).

C'est dans ce sens alors où réside, dans la religion musulmane, la valeur d'enseigner et d'apprendre le Coran aux enfants et aux adultes.

La tradition de l'enseignement du Coran, dans les écoles coraniques, se perpétue en Algérie, de génération en génération, depuis longtemps. Nous remarquons que son enseignement durant la période coloniale a joué un rôle important dans la conscientisation du peuple algérien et dans la nécessité de s'attacher aux valeurs de l'Islam, ce qui dérangeait considérablement l'administration coloniale qui voulait que le peuple algérien s'assimile à la culture française. À cet effet, nous pouvons le remarquer dans le rapport d'Emile Combes, établi par la commission sénatoriale au sujet de l'instruction primaire des indigènes, et qui avait soulevé le cas inquiétant de l'école coranique en Algérie et sa gêne à l'école française :

¹ Un instituteur assistant un imam ou un cheïkh dans l'enseignement du Coran.

² Correspond à 2006 ou 2007 selon le calendrier grégorien.

³ Sous-tend la supériorité de la foi musulmane.

« La coexistence des deux écoles [l'école française et l'école coranique] enlève une notable partie du temps scolaire à l'enseignement français. Les élèves n'entrent à l'école française le matin qu'à neuf heures ou neuf heures et demie, le soir, à deux ou trois heures. Ils sont retenus par le taleb [intellectuel religieux, de *tālib*, ou étudiant en arabe classique], qui leur enseigne dans des bouges à psalmodier le Coran. Si l'on essaie de réagir, dit un rapport de l'instituteur chargé de visiter cette école, les élèves cessent de venir à nous. Les talebs sont plus puissants que nous » (cité par Watanabé, 2021 : 98).

Ceci montre que le régime colonial a été dérangé par les écoles coraniques algériennes qui inculquaient aux élèves algériens les valeurs islamiques et les incitaient au refus des idées coloniales – sous couleur de civilisation – que leur inculquaient l'école française.

L'objectif de cet article étant de décrire les méthodes d'enseignement/apprentissage du Coran dans les écoles coraniques de la région de l'Ouest algérien. Nous nous efforcerons alors de recenser et de décrire les objets ainsi que les méthodes utilisés par les imams, les talebs et les élèves de cette région pour apprendre et enseigner le Coran dans les écoles coraniques et les Zaouiās. Ceci nous amène à nous interroger de la façon suivante :

Par quelles méthodes le Coran était enseigné/appris dans la région de l'Ouest algérien ? Qu'en est-il actuellement de ses méthodes d'enseignement ?

Afin de répondre à ce questionnement, nous nous appuyerons sur une lecture approfondie dans la littérature relative à cette question. Ainsi, nous tenterons de brosser un portrait historique des écoles coraniques en Algérie, ses méthodes de l'enseignement/apprentissage dans la région de l'Ouest algérien. Dans le même sillage, nous évoquerons le changement de ces méthodes à l'heure actuelle et la façon par laquelle le Coran est enseigné/appris.

1- Les écoles coraniques en Algérie : un panorama historique succinct

Les écoles coraniques en Algérie constituent la source où l'on puise les valeurs de l'Islam et les connaissances relatives au *fiqh*⁴. Les gens y apprennent par cœur une partie du Coran ou son intégralité pour accomplir la prière individuelle ou prier avec la collectivité. En Algérie, le Coran est enseigné selon la lecture de l'Imam *Warch*⁵ d'après les voies d'*al-Azraq*. Les enfants vont dès leur jeune âge aux écoles coraniques pour être initiés à l'écriture et à la lecture, pour ensuite apprendre le Coran en commençant par les petites sourates. L'Algérie compte des milliers d'écoles coraniques sous différentes formes : elles peuvent être des écoles annexées à des Mosquées, des écoles de Zaouiās, des écoles du scoutisme ou des associations telles que l'Association des Oulémas Musulmans d'Algérie qui a ouvert des écoles coraniques partout en Algérie. L'objectif des écoles coraniques en Algérie est de transmettre le Coran et l'enseigner correctement et d'une façon authentique. Ces écoles acceptent généralement, des enfants à partir de 5 ans, des hommes ou des femmes, et luttent contre l'analphabétisme.

Ces écoles se trouvent partout en Algérie, et sont focalisées en particulier dans la région du sud comme le cas de la ville d'Adrar. Il faut aussi signaler que jusqu'à maintenant, les

⁴ Les lois de la jurisprudence islamique (*Zakat, Salat, Syam, Hadj, Tahara*, etc.).

⁵ Abu Said Uthman Ibn Said al-Qutbi, (110-197 AH), connu sous le nom de *Warch*, est une figure significative de l'histoire de la lecture du Coran.

zaouïas continuent à encourager l'enseignement du Coran et reçoivent la plupart des cas des élèves dont on ne leur exige pas un niveau d'instruction précis. Etant accueilli dans une Zaouïa, le jeune élève commence à apprendre le Coran, en commençant par les sourates courtes, pour ensuite passer à l'apprentissage du Coran en enchaînant par la sourate al-Bakara. En général, la mémorisation du Coran dure de deux jusqu'à trois ans. Chaque jour, l'élève se lève tôt pour accomplir la prière d'al-Fadjr, et enchaîne directement par l'exercice de la répétition de qu'il a écrit comme partie à apprendre. Dans certains cas, l'élève accomplit cet exercice avant la prière d'al-Fadjr, car la mémoire est fraîche et retient facilement le matin.

Compte tenu de l'importance jouée par ces écoles coraniques en Algérie, les Algériens y ont toujours envoyé leurs enfants pour s'initier à l'écriture, la lecture et la mémorisation du Coran. Depuis la période coloniale, les écoles coraniques ont toujours pris un nombre croissant malgré les mesures restrictives que l'administration française avait engagées contre celles-ci :

« La délivrance d'une autorisation est accordée sous réserve qu'elle ne constitue point une concurrence à l'école publique française. Le décret de 1892 précise que l'école coranique doit être distante d'au moins trois kilomètres de l'école publique et qu'elle ne devra pas recevoir les enfants d'âge scolaire pendant les heures de classe des écoles publiques, conformément aux prescriptions de l'article 55 » (Tengour, 1998).

Nous pouvons voir à titre d'exemple, le tableau ci-dessous qui montre un nombre important d'écoles coraniques dans les villes de Constantine, Bône, Tébessa, Bougie, Djidjelli, Khenchela, Oran, Tlemcen, Mascara, Mostaganem (Tengour, 1998) :

Année	Nombre d'écoles	Nombre de maîtres	Nombre d'élèves
1933	2542	2518	36305
1935	2833	2878	43445
1937	3088	3170	52787
1938	3148	3189	50239

Tableau 1 : Wilaya de Constantine, Font des Réformes, Carton n°11

Il paraît clair, d'après le tableau ci-dessus, que le nombre d'écoles coraniques était croissant malgré les mesures coercitives qui s'exprimaient sous formes de lois interdisant que celles-ci soient voisines aux écoles françaises, et insistaient sur le fait qu'elles soient inspectées régulièrement par les agents de l'administration coloniale. En effet, ceci a :

« rendu, l'enseignement indigène, suspect. Le maréchal Randon, a par une circulaire imposé aux maîtres d'écoles indigènes de se pourvoir d'une permission spéciale d'enseignement délivrée par les généraux divisionnaires ou par les préfets. Cette circulaire les soumet à une surveillance incessante et à des inspections périodiques de la part des bureaux arabes puis des services des préfectures de police » (Kateb : 2004).

Le peuple algérien à l'époque était musulman et voulait par tous les moyens maintenir les valeurs de l'Islam en les perpétuant dans le temps et en les inculquant aux enfants algériens dès leur jeune âge.

Aussi, faut-il signaler que la France avait créé en même temps, à partir de 1850, des écoles coraniques franco-musulmanes enseignant le Coran dans une culture française et dont l'objectif de création était de former des Français musulmans au service de l'administration coloniale. Il s'agit, en effet, d'écoles franco-musulmanes : une à Tlemcen, une autre à Constantine, et la troisième à Médéa⁶. La création de ces écoles avait pour objectif de concurrencer les enseignements authentiques du Coran dans les écoles coraniques et les zaouïas algériennes, sachant que ces foyers avaient été considérés par l'administration coloniale comme lieu de formation à la résistance et au nationalisme. Ces écoles enseignaient selon des programmes français à la fois la culture musulmane et la culture française, une tâche nécessaire et ayant pour ambition de gérer la masse du peuple algérien, et occuper des postes importants dans l'administration française (Anderson, 2022).

Après l'indépendance de l'Algérie, le Ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a encouragé l'ouverture des Mosquées, des zaouïas, des écoles coraniques et des associations religieuses. Dans chaque Mosquée, il existe un imam, ou à défaut, un instituteur du Coran (*Moualim qur'an*), chargé de l'enseigner aux enfants et même aux adultes. Certaines écoles et associations religieuses se sont engagées à lutter contre l'analphabétisme chez les hommes et les femmes, en leur apprenant à écrire, à lire et à mémoriser le Coran. Dans un article de presse du journal d'El-Khabar, diffusé le 03 mai 2023, le Ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, a déclaré que l'Algérie compte plus de 18000 écoles coraniques⁷.

Ainsi, nous constatons à partir des années 2000 que les femmes⁸, de toutes les tranches d'âge, s'intéressent davantage à l'apprentissage du Coran. L'Etat algérien encourage l'ouverture d'écoles coraniques pour les femmes en recrutant ainsi des enseignantes spécialisées (universitaires et bénévoles) afin de les encourager à s'investir dans le Coran et le comprendre davantage. Nous remarquons aussi la création d'écoles de lutte contre l'analphabétisme qui reçoivent même des femmes âgées souhaitant apprendre à écrire, à lire et à réciter par cœur le Coran.

2- Les méthodes de l'enseignement coranique à l'Ouest algérien

Dans la région de l'Ouest algérien⁹, l'enseignement du Coran ne demande pas assez d'objets pour apprendre. Traditionnellement, entrer dans une école coranique, exige seulement à l'élève d'avoir une planchette en bois - du chêne de préférence -, un *qualem*¹⁰ fabriqué du roseau et de l'encre faite à partir de la laine sale, qu'on brûle et dissout dans de l'eau chaude. La figure

⁶Bientôt transférée à Blida, et en 1859 à Alger.

⁷ Disponible sur l'URL : <https://urlz.fr/rFy9>. [Consulté le : 13/08/2024].

⁸ Le constat montre que le nombre de femmes qui s'intéressent à l'apprentissage du Coran est relativement plus élevé que celui des hommes.

⁹ Selon nos visites à certaines écoles coraniques de différentes régions de l'Algérie, les méthodes que nous allons dépeindre sont presque les mêmes que celles utilisées dans la région de l'Ouest algérien.

¹⁰ Une plume fabriquée du roseau.

ci-dessous montre les trois outils traditionnels utilisés dans les écoles coraniques pour l'apprentissage du Coran :



Figure 1 : les outils rudimentaires pour l'apprentissage du Coran

Une fois accepté, l'élève devient adepte de l'école coranique et apprend du maître et de ses pairs. Il apprend à prendre sa planchette, à écrire avec le qualem, à écouter son maître, à mémoriser la partie écrite et à réciter à son maître ce qu'il a appris sans faute, pour ensuite, effacer ce qu'il a mémorisé, et enfin, écrire la partie qui succède celle qu'il a apprise. Ce travail est presque le même pour tout le reste. L'ultime méthode d'apprentissage du Coran s'inscrit dans une approche behaviouriste, qui consiste à répéter le passage écrit, plusieurs fois, jusqu'à l'apprendre par cœur. Chacun répète le passage coranique selon sa capacité cognitive de mémorisation. L'élève peut utiliser une *seb'ha*¹¹ pour compter le nombre de fois dont a été lu un passage.

Généralement, les enfants apprennent à écrire, à lire et à mémoriser les petites sourates. En effet, ils écrivent sur les planchettes en bois en forme de larges ardoises. Pour effacer la partie mémorisée, ils la récitent sans fautes à leur maître, et l'effacent en utilisant l'eau et l'argile. Il faut préciser que les planchettes sont couvertes d'une mince partie d'argile, ce qui facilite après, la tâche d'effacement à l'apprenant. De même, l'encre utilisée pour l'écriture, étant une substance diluée de couloir noire, est effaçable. L'élève trompe une éponge dans l'eau contenant de l'argile et essuie avec celle-ci la planchette. Cette dernière est exposée au soleil pour être séchée.

Chaque école reçoit des élèves en fonction de sa capacité. Certaines écoles coraniques reçoivent des élèves composés à la fois de filles et de garçons. Une fois pubères, ils sont séparés : les filles enseignées à part par des maîtresses et les garçons par les maîtres. Car dans le dogme de l'Islam, il est interdit de mélanger les deux sexes après qu'ils sont pubères. À cet effet, l'âge¹² n'est pas toujours un signe fiable indiquant la puberté d'un garçon ou d'une fille. Dans le fiq'h maliki, on reconnaît qu'un garçon ou une fille est devenu(e) pubère si l'un des signes physiologiques apparaît en lui (elle) : la voix grave, la poussée des poils durs au niveau du postérieur, la sortie du sperme (chez les garçons) et les menstrues (chez les filles).

¹¹ Un chapelet islamique : un instrument de dévotion constitué de quatre-vingt dix-neuf petites boules en forme de chaîne, terminées par objet de forme longue qui indique la fin des boules.

¹² 18 ans selon l'école malikite.

Des écoles coraniques reçoivent des élèves selon un régime interne, où ils apprenant en étant nourris et blanchis. Les zaouïas par exemple, exigent à l'élève un régime d'enseignement interne et il n'est autorisé de quitter l'école que pendant les vacances qui sont généralement très courtes, ou après avoir appris l'intégralité du Coran. D'autres écoles spécialisées dans le *fiq'h* maliki, ne reçoivent l'élève que s'il a appris par cœur l'intégralité du Coran, car leur enseignement est dédié au *fiq'h* de l'école malikite.

Dans la région de l'Ouest algérien, les écoles coraniques adoptent un enseignement coranique traditionnel et considèrent que la méthode efficace pour apprendre le Coran consiste à l'écrire sur une planchette, le corriger auprès du maître qui le dicte à l'élève, le lui corrige après, le répéter plusieurs fois, et enfin, le réciter à son maître sans fautes ni oubli. Pour bien suivre le processus de la mémorisation auprès de l'élève, le maître le corrige oralement en lisant le passage et incitant l'élève à le répéter après l'avoir lu :

« Le cheikh est la première de ces personnes, il constitue la figure principale du *kuttâb*. Cela se traduit par une centralité explicitement reconnue par les membres de cette congrégation, dont l'attention se dirige immédiatement vers le cheikh dès lors qu'ils vont à lui, mais aussi par les déplacements fréquents du cheikh qui passe d'un groupe à l'autre, intervient, dirige, reprend, commande en fonction de ce que la situation lui semble exiger » (Baudouin & Nicolas, 2008).

Dans les traditions des écoles coraniques, il n'y a ni chaises ni tables. Le cheikh¹³ est adossé au mur (sur un oreiller) et assis sur un tapis ; les élèves avec leurs planchettes en mains, répètent à voix haute le passage qu'ils ont écrit. La maître est respecté par les parents et les élèves, et est considéré comme un être de piété et un modèle de savoir. Dans la région de l'Ouest algérien, chaque mercredi, après-midi, les élèves doivent à leurs maîtres des dons symboliques d'argents ou de mets traditionnels.

3- L'enseignement du Coran et de la poésie didactique¹⁴

Dans certaines écoles coraniques, des maîtres exigent à l'élève d'apprendre par cœur une poésie fonctionnelle appelée au pluriel « *al-moutoune* ». À travers celle-ci, l'élève accède aux règles de l'école malikite¹⁵ ainsi qu'à celles relatives à la récitation correcte du Coran. En écrivant et en corrigeant auprès du maître la partie à apprendre du Coran, l'élève rédige avec l'encre et le qualem, au verso de sa planchette, une partie de vers poétiques évoquant les règles de l'Islam selon l'école malikite ou celles qui concernent la récitation coranique. La majorité des écoles coraniques de la région de l'Ouest algérien, utilise deux références de base, pour initier les élèves aux règles de l'Islam (Jeûne, Prière, Zakat, les ablutions, etc.) ainsi qu'à la lecture du

¹³ Il peut être un imam ou un taleb.

¹⁴ Appelée conventionnellement en arabe « *Moutoune* » au pluriel, et « *Mat'n* » au singulier, étant une poésie arabe englobant les règles du *fiq'h* maliki et celles de la récitation correcte du Coran.

¹⁵ De L'imam Malik Ibn Anes, né à Médine entre 708 et 717, et mort en 796, est le fondateur de l'une des quatre écoles de la jurisprudence en droits islamique sunnite.

Coran selon les règles de la récitation. Les maîtres utilisent généralement deux livres¹⁶, à savoir : *Mat'n Ibn Achir* et *Mat'n Dourar Laouamie* :

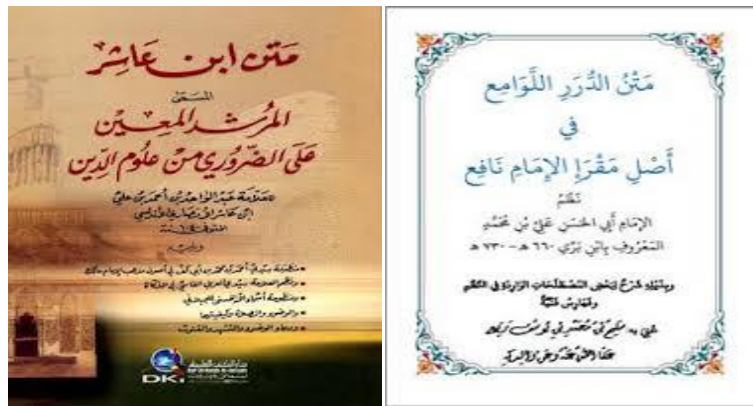


Figure 2 : *Mat'n Ibn Achir* (à gauche) & *Mat'n Dourar Laouamie* (à droite)

Les élèves apprennent par cœur, et de façon parallèle, ces vers poétiques qui leur sont expliqués par leurs maîtres. Ainsi, ils doivent réviser quotidiennement ce qu'ils ont appris comme parties du Coran. Traditionnellement, ils répètent en groupe deux *hiz'b*¹⁷ pour s'assurer qu'ils gardent (mémorisent) encore la partie apprise précédemment, et opérer des éventuelles corrections. Les novices lisent avec des élèves un peu plus anciens qu'eux, pour ne pas tomber dans l'erreur. Il faut préciser que :

« Cette révision collective s'apparente à un jeu où chacun récite une section (*hizb*) du Coran, déterminée par le groupe. Si celui qui est interrogé ne s'en souvient pas, les autres élèves proclament qu'il est tombé (*tâht*), c'est-à-dire qu'il est éliminé. En conséquence, celui qui connaît le mieux le Livre sort gagnant de ce jeu éducatif » (Fortier, 2003 : 248).

Il est à noter que les maîtres enseignent d'abord l'alphabet des lettres arabes¹⁸ aux jeunes élèves qui ne sont pas encore scolarisés. Ils leur écrivent, en effet, les lettres sur les planchettes et leur apprennent comment les dessiner. Chaque jour, le maître s'assure que son élève a appris à prononcer et à dessiner des lettres arabes. Une fois l'alphabet est appris, le maître enseigne à l'élève à lire des petites sourates à travers lesquelles il est initié à lire et écrire le Coran correctement.

Dans la conception de l'Islam, l'apprentissage du Coran est une tâche aisée, mais si jamais on s'arrête de le lire et le réviser, il s'échappera de la mémoire. Cette conception puise son origine du hadith où le Prophète Mohamed – bénédiction et salut soient sur lui – dit : « *Le mémorisateur du Coran est comparable à un propriétaire de chameaux bien attachés. S'il les entretient bien, ils lui restent intacts. Autrement, ils se sauvent* » (rapporté par Boukhari, n° 5031).

¹⁶ On peut aussi trouver le livre de *Touh'fat al-Atfal*.

¹⁷ Le Coran contient soixante *hiz'b* (sections).

¹⁸ Appelé en arabe : الحرف العربية أو الهجائية (*al-hourouf al-arabya* ou *al-hydjayia*).

À juste titre, les maîtres affirment que la remémorisation du Coran doit accompagner toute personne, durant toute sa vie, quelque soit son niveau de maîtrise du Coran. Les élèves terminent l'apprentissage dans une durée qui s'étend, dans la plupart des cas, de deux à trois ans. Une fois la mémorisation de celui-ci est terminée, l'élève pourra entamer une deuxième *selka*¹⁹. Cette dernière signifie avoir terminé intégralement l'apprentissage par cœur du Coran : les maîtres l'appellent *selka*. L'élève peut aller à une deuxième *selka*, c'est-à-dire une deuxième mémorisation, jusqu'à la troisième, et tout dépendra de l'acuité de sa faculté cognitive de mémorisation. Une fois le Coran est bien mémorisé, l'élève passera à un apprentissage profond du *fiq'h* selon l'école malikite.

4- Les moyens mnémotechniques de repérage de versets similaires²⁰

Les maîtres sont unanimement d'accord que le Coran est plein de formes syntaxiques similaires. Cette similarité peut s'exprimer à deux niveaux : le sens et la forme. Il y a donc des versets similaires du point de vue sémantique, et d'autres du point de vue formel : « le texte du Coran est un texte caractérisé par l'emploi, à une grande échelle, de prose rythmée, de rimes et de collocations qui se répètent de façon binaire ou qui assurent une sorte de renvois entre un certain nombre de Sourates » (Ouerhani, 2022 : 190). Afin de préparer l'élève à reconnaître ce genre de similitudes, le maître le dote de moyens mnémotechniques pour l'aider à ne pas confondre ou buter contre des versets similaires dans le sens ou dans la forme, comme dans l'exemple ci-dessous :



Figure 3 : Cas de versets similaires dans sourate Houde

La Figure 3 montre un verset coranique cité dans sourate Houde, et qui se répète de façon similaire. Seulement, un mot change de place dans la structure du verset. Ceci pourrait induire l'élève en erreur s'il n'est pas bien outillé de techniques d'identification de cas similaires

¹⁹ Mot utilisé dans le dialecte des écoles coraniques et qui signifie le fait de terminer intégralement la mémorisation du Coran.

²⁰ Appelé en arabe, *al-moutachabi'h* (les versets similaires).

dans le Coran ainsi que le nombre de fois dont il est répété. Ce faisant, les maîtres précisent à leurs élèves les textes similaires et les invitent à les apprendre par cœur afin d'éviter toute confusion entre les versets similaires en forme ou en sens.

5- L'enseignement du Coran à l'ère du numérique

À l'ère actuelle, malgré le développement des méthodes d'enseignement/apprentissage numérique, le Coran est encore enseigné selon la méthode traditionnelle. En effet, la conception behaviouriste existe encore dans les écoles coraniques et semble être la prédominante. Même si certaines écoles modernes préfèrent l'enseigner avec des outils numériques (Data show, tablette, smartphone, etc.), elles demeurent rares, et la méthode la plus efficace est celle qui prône l'idée que pour apprendre le Coran, il faut se replier les pieds et s'asseoir devant un maître. Dans certaines écoles, l'élève, pour apprendre le Coran, il n'a besoin que du Livre, mais cela ne n'avère pas efficace, car l'élève pourrait l'oublier après un temps. Il faut rappeler que, du point de vue neuroscientifique, la méthode traditionnelle d'apprentissage du Coran met en activité plusieurs facultés sensorielles, à commencer par la faculté kinésique qui consiste au fait d'écrire, en utilisant la main, le passage sur la planchette, la faculté visuelle relative à l'utilisation de l'organe visuelle (les yeux) lors de la lecture, et la faculté auditive (l'ouïe) lorsque l'élève entend lire ses pairs et son maître. Ainsi, lorsque l'élève écrit le passage coranique, il peut commettre des erreurs qui seront par la suite corrigées par le maître sur la planchette, ce qui l'aidera à mieux consolider la mémorisation en évitant de tomber dans l'erreur.

Ajouté à cela, les maîtres des écoles coraniques traditionnelles conseillent à celui qui veut apprendre le Coran d'être auprès d'un maître, car s'il l'apprend par lui-même, il l'apprendra forcément avec des erreurs qui deviendront par la suite automatisées. Un dicton utilisé dans les écoles coraniques, dit : « *N'apprendra jamais celui qui fera du Livre son maître* ».

Conclusion

En guise de conclusion, l'enseignement du Coran en Algérie est toujours influencé par les méthodes traditionnelles. Malgré le développement des moyens numériques, les écoles coraniques l'enseignent toujours en utilisant la planchette, le qualem et l'encre. Le maître dicte à plusieurs élèves la fois des passages coraniques. Dans ces écoles, il n'y a ni tables ni chaines. Le maître et des élèves s'assoient sur un tapis.

Il faut préciser qu'au cours de cette recherche, il a été remarqué que peu de travaux ont été menés sur cette question. En effet, nous nous sommes appuyés sur quelques articles scientifiques relevant de cette thématique, ainsi que sur nos observations menées *in vivo*, sachant que nous avons déjà fréquenté ces écoles depuis longtemps.

L'objectif de l'article était brosser brièvement un portrait historique des écoles coraniques en Algérie en nous focalisant sur les méthodes d'enseignement du Coran dans les écoles de la région de l'Ouest algérien. À cet effet, nous avons trouvé que le nombre des écoles coraniques était important durant la période coloniale malgré les lois et les instructions de coercition. Ces écoles étaient considérées par l'administration française comme foyer d'enseignement de valeurs de l'Islam et de nationalisme. Pour contrer cela, la France avait créé, au même titre que celles-ci, des écoles coraniques franco-musulmanes qui enseignaient le Coran selon des

programmes français pour former des Musulmans Français et les recruter dans des administrations françaises. Ainsi, l'administration coloniale a sévèrement contrôlé les écoles coraniques algériennes et a imposé leur fermeture pendant les heures d'enseignement des écoles d'instruction primaire.

Après l'indépendance, l'Algérie a toujours encouragé la création de nouvelles écoles coraniques, sous différentes formes : écoles annexées à des Mosquées, des zaouïas, des associations religieuses, etc. Ceci afin de perpétuer la culture de l'Islam, en développant ainsi le système de valeurs sociétales et le sentiment du nationalisme auprès des citoyens algériens dès leur bas âge.

Références bibliographiques

- ABU-ABDULLAH MUHAMMED, B-I. (2003). *Sahîh d'al-Bukhâry* (Traduit *Les Hadîths authentiques*). Traduit par Harkat Ahmed. Ed. Beyroute, Saïda : al-Maktaba a'Sriyyah.
- ALBANI-MUHAMMED, N-D. (2019). *Sahih al-Targheeb wa Tarheeb*. Alger : Dar al-Manahej.
- ANDERSON, S-D. (2022). « From Algiers to Timbuktu: Multi-Local Research in Colonial History Across the Saharan Divide ». Published online by Cambridge University Press on 16 may 2022. DOI : <https://doi.org/10.1017/hia.2021.22>. [Consulté le: 13/08/2024].
- BAUDOUIN, D. & NICOLAS, (de) L. (2008). « Incultation, contrôle et discipline dans une école coranique de Haute Egypte ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, V.2, n°2, pp. 01-55. DOI : <https://doi.org/10.3917/rac.004.0311>. [Consulté le : 14/08/2024].
- CORINNE, F. (2003). « Une pédagogie coranique » ». In *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 169-170 | 2003, mis en ligne le 22 novembre 2013. DOI : [10.4000/etudesaficaines.198](https://doi.org/10.4000/etudesaficaines.198). [Consulté le : 14/08/2024].
- KATEB, K. (2005). « Les séparations scolaires dans l'Algérie coloniale ». *Revue Insaniyat*, V.1, n°25-26, pp. 65-100. DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.6242>. [Consulté le : 13/08/2024].
- Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens* (1427 de l'Hégire). Complexe du Roi Fahd : Médine.
- OUERHANI, B. (2022). « Les collocations dans le Coran : structures et traductions ». *Revue Synergies Tunisie*, V.1, n°5, pp. 189-205. URL : https://gerflint.fr/Base/Tunisie5/bechir_ouerhani.pdf. [Consulté le : 14/08/2024].
- SADEK, M. (2012). « Evolution du système éducatif de l'Algérie de 1830 à 2012 : Origines historiques et disparités régionales ». *Revue des Sciences commerciales et de gestion*. V.10, n°1, pp. 15-59. URL : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/155550>. [Consulté le : 11/08/2024].
- TENGOUR, S-T. (1998). « Les écoles coraniques (1930-1950) : portée et signification ». *Revue Insaniyat*, V.1, n°6, pp. 85-95. URL : <https://journals.openedition.org/insaniyat/12076>. [Consulté le : 12/08/2024].
- WATANABE, S. (2021). « Les écoles coraniques entre 1947 et 1954 : une analyse quantitative ». *Revue ILES D IMESLI*, V.13, n°1, pp. 97-116. URL : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/154666>. [Consulté le : 11/08/2024].

Biographies des auteurs :

Sidi Mohamed TALBI, est maître de conférences au Département des Lettres et Langue Française de l'Université de Saïda – Dr Moulay Tahar (Algérie). Titulaire d'un Doctorat en Didactique de la littérature et de la langue française à l'Université d'Oran 2. Ses recherches portent essentiellement sur la didactique des langues-cultures. Il a publié une dizaine d'articles scientifiques dans des revues nationales et internationales et participé à plusieurs colloques nationaux et internationaux. Membre du Laboratoire LOAPL de l'Université d'Oran 2, et secrétaire et éditeur associé de la revue *Passerelle*. Actuellement, il coordonne un projet d'ouvrage collectif intitulé *La didactique des langues-cultures : aspects méthodologiques et neurocognitifs*.

Khaled Benziane, est maître de conférence au Département de langue et lettres Arabe de l'université de Ain Temouchent Belhaj Bouchaïb (Algérie). Titulaire d'un Doctorat en l'exégèse et sciences du coran à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader Constantine. Ses recherches portent essentiellement sur les études coraniques. Il a publié une dizaine d'articles scientifiques dans des revues nationales et internationales et participé à plusieurs colloques nationaux et internationaux.